



**M. Jean-Yves Le Drian,
ministre de la Défense**

« Qui est l'ennemi ? »

***Discours d'ouverture des Assises nationales 2015
de la Recherche stratégique***

A Paris, le mardi 1^{er} décembre 2015

– Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le Président, cher Alain Bauer,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Secrétaire général à la défense et à la sécurité nationale, cher Louis Gautier,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être avec vous ce matin, pour ouvrir les Assises nationales 2015 de la Recherche stratégique, organisées par le CSFRS.

La question qui nous est posée aujourd'hui, « Qui est l'ennemi ? », est d'une pertinence et d'une actualité dramatiques. Au lendemain de l'hommage national aux victimes des attaques du 13 novembre, cette question s'impose à nous par l'évidence d'une réponse et en même temps par le vertige que cette réponse appelle.

Aux journalistes qui m'interrogent, à la suite du Président de la République, qui a le premier désigné notre ennemi, je réponds sans hésiter : aujourd'hui, Daech. Mais au début de cette journée de réflexions et de débats, je voudrais moi aussi prendre du recul. Puisque vous y invitez, je voudrais me risquer moi aussi dans le vertige de cette notion, au-delà de son évidence – sans jamais perdre de vue que mon point de vue n'est pas celui d'un chercheur, mais celui d'un ministre de la Défense d'un pays qui est maintenant en guerre.

« Qui est l'ennemi ? »

Chacun conviendra d'abord qu'il ne faut pas galvauder les notions d'ennemi, de guerre ou encore de stratégie.

Si je m'en réfère aux grands fondamentaux, Sun Tzu balise le terrain de cette réflexion. « *L'art de la guerre, écrit-il, est d'une importance vitale pour l'Etat. La vie et la mort des sujets en dépendent. (...) Ne pas y réfléchir profondément, ne pas y travailler consciencieusement, c'est faire preuve d'une coupable indifférence pour la possession ou la perte de ce que l'on a de plus cher. C'est ce que l'on ne doit pas trouver parmi nous.* »

C'est dire que la guerre est une réalité trop grave pour ne pas être considérée, toujours, avec le sérieux le plus extrême. De ce point de vue, toute réflexion sur l'ennemi comporte un devoir de mémoire, mais aussi un devoir de vigilance. Dès qu'il s'agit de guerre, nous ne parlons jamais

hors-sol. C'est dans cet esprit, avec cette exigence, que je voudrais exposer quelques vues aujourd'hui.

L'ennemi dans l'Histoire

Comment désigner l'ennemi ? Faut-il seulement le faire ? C'est un problème ancien, à la fois diplomatique, politique et stratégique, mais aussi militaire : quelle est la cible ? Ici, la position de la France a toujours consisté à rechercher des positions nuancées, en évitant de confondre par exemple menaces et risques, ennemis et rivaux.

C'est d'abord l'Histoire qui nous a inculqué la complexité stratégique de la notion d'ennemi.

Notre pays, en Europe, a longtemps eu des rivaux, toujours susceptibles de se muer en adversaires directs. Ce fut vrai de la longue rivalité entre les rois de France et les Habsbourg ; ce fut vrai également du long duel franco-anglais, qui s'est achevé il y a deux siècles seulement ; ce fut vrai, d'ailleurs, de presque tous nos voisins jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le « concert européen », alors, n'était pas autre chose qu'une compétition vaguement régulée entre des ennemis en puissance.

La théorie bascule dans la pratique avec la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine, qui conduit à deux guerres totales et une inimitié d'un siècle avec l'Allemagne qui est alors ouvertement, réellement, « l'ennemi héréditaire ». Pour la France, la désignation d'un ennemi n'aura jamais été aussi claire, jamais aussi funeste non plus.

Après 1945, l'ennemi change de figure mais aussi de posture. L'URSS est désormais l'ennemi, mais elle n'est pas toujours nommément désignée. Dans les années 1970 et 1980 en particulier, dans la préparation des lois de programmation militaire par exemple, le débat est fort – certains s'en souviennent – pour savoir s'il convient ou non nommer explicitement l'URSS comme la source principale de menaces directes pour la France.

C'est tout l'enjeu de la dissuasion, et de ce qui demeure, un quart de siècle après la fin de la guerre froide, comme l'une des grandes questions de notre politique de défense. Pour dissuader, il faut en effet savoir entretenir une relative incertitude à l'égard des adversaires actuels ou potentiels, à l'égard de l'ennemi déclaré ou non. Or il est désormais plus rare, avec les progrès du droit international, qu'un Etat se déclare comme tel. Depuis de nombreuses années, dans notre stratégie de dissuasion, l'ennemi n'est plus explicitement désigné, mais nous continuons bien de définir nos forces stratégiques à l'aune de la force dissuasive que nous souhaitons exercer sur un ennemi potentiel. Dans ce jeu d'ombres stratégiques, il y a une certitude : cet ennemi potentiel qu'il s'agit de dissuader est forcément de nature étatique, comme le Président de la République l'a encore récemment confirmé.

Ce sont surtout les opérations extérieures, et notamment les opérations de maintien de la paix, qui ont brouillé voire dissipé la notion d'ennemi, en faisant émerger un nouvel usage de la force. Jusque-là, nos armées étaient conçues la plupart du temps pour affronter un ennemi, qu'il s'agissait de vaincre. La problématique de la désignation de l'ennemi était, en ce sens, le point alpha de l'art militaire. Au tournant des années 1980 et 1990, la fin de la guerre froide et la multiplication des crises dans lesquelles le Conseil de sécurité – moins paralysé par le droit de veto que durant la guerre froide – intervient fréquemment, inaugurent une nouvelle ère : la gestion de crise oriente de plus en plus les appareils de défense, de nombreux déploiements s'effectuent sous casques bleus, les règles d'engagement, en particulier pour l'ouverture du feu, s'adaptent.

Si les armées ont su s'adapter à ces missions essentielles, au cœur de situations d'urgence dépourvues d'ennemis désignés, en tout cas en tant que tels, elles n'ont jamais cessé de discerner des menaces susceptibles de se constituer en ennemis.

La guerre au terrorisme – à distinguer de la guerre contre une organisation terroriste donnée –, ou bien, dans un autre ordre, la notion de guerre préventive – notion mise en application il y a douze ans par l'administration américaine de l'époque, et dont nous mesurons aujourd'hui tous les effets déstabilisants –, sont deux exemples de désignation de l'ennemi dont la France s'est toujours gardée.

Il est clair que l'obsession absolue de la sécurité, qui conduit à intervenir par anticipation, et qui fonde l'idée de guerre préventive, s'est avérée lourde de conséquences. Il faut rappeler ici qu'il existe des normes pour gérer l'ennemi : le droit international public établit en particulier le droit à la légitime défense (que la France a invoqué contre Daech, je vais y revenir) ; c'est pour cette raison qu'attaquer préventivement un adversaire en le qualifiant d'ennemi alors qu'il ne vous porte pas atteinte, constitue une difficulté certaine. La culture stratégique française n'a pas cette obsession ; au contraire, elle a intégré qu'il n'existait pas de sécurité absolue, et qu'il fallait donc, toujours, définir l'ennemi au plus juste et en réaction, pour fonder une stratégie militaire par essence défensive et dissuasive.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Depuis le début des années 2000, nous observons une montée progressive, continue, des tensions stratégiques et des risques sécuritaires. Les deux derniers livres blancs s'en sont fait l'écho. L'illusion selon laquelle nous toucherions à la « fin de l'Histoire », l'illusion selon laquelle il nous suffirait de « gérer des problèmes » et conduire des opérations de police internationale, l'illusion selon laquelle – en un mot – nous n'aurions plus d'ennemi, cette illusion s'est brisée contre la double réalité décrite par le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale : les « menaces de la force », c'est-à-dire la résurgence de menaces de type étatique, et les « risques de la faiblesse », soit les zones de chaos sur lesquelles, notamment, prospèrent des mouvements radicaux.

Aujourd'hui, la résurgence d'un ennemi majeur de type étatique, est une possibilité que nous ne pouvons négliger, en tant que responsables de la défense et d'une planification de l'effort de défense de la nation à long terme. Conformément au livre blanc de 2013, notre politique de défense intègre cette possibilité de trois manières.

- C'est d'abord le maintien d'une posture de défense militaire sur tout le spectre des capacités, y compris dans les segments les plus exigeants, notamment ceux du combat de haute intensité et de l'entrée en premier des forces sur un théâtre de guerre.

- Ce sont ensuite nos alliances militaires, car l'ennemi peut être collectif ; je pense à l'Alliance atlantique, où c'est bien l'agression par un ennemi qui fonde la défense collective, au sens de l'article 5 du Traité de Washington ; je pense aussi à l'Union européenne, et notamment à l'article 42.7 du Traité, qui prévoit une clause de solidarité en cas d'agression d'un des pays-membres, clause qu'il m'est revenu d'invoquer récemment, pour la première fois dans l'histoire de notre Union, au nom de la France.

- Enfin, bien sûr, la dissuasion nucléaire intègre par définition la possibilité de résurgence d'un ennemi majeur de type étatique. Elle est la clé de voûte de notre défense dans un tel cas. Elle demeure donc, pour garantir en dernier ressort la protection de nos intérêts vitaux, l'une des trois missions fondamentales de nos armées.

Comme dans toutes les grandes démocraties, notre identité nationale ne se définit cependant plus par rapport à un autre diabolisé. Quelle que soit la possibilité de résurgence d'un ennemi majeur, ce dernier resterait donc conjoncturel. La France n'a plus d'« ennemi héréditaire », ce que Hannah Arendt appelle « l'ennemi objectif », désigné indépendamment des circonstances.

C'est à l'aune de cette complexité historique de la notion d'ennemi, bien ancrée dans la pensée stratégique française, qu'il convient d'apprécier la désignation de Daech comme ennemi aujourd'hui.

Faire face à l'ennemi aujourd'hui

Je viens de le suggérer : en Syrie et en Irak, nous ne combattons pas le terrorisme en général, pas plus que nous ne menons de guerre préventive. Avec l'opération CHAMMAL, nous sommes engagés contre un mouvement terroriste précis, et nous le sommes dans un cadre de légitime défense, désormais individuelle, reconnu par la résolution 2249 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

« Qui est l'ennemi ? » Dans son histoire récente, la France ne s'est donc jamais posé la question en premier. En l'occurrence, c'est bien Daech qui nous a déclaré la guerre, en nous désignant comme son ennemi, en paroles et en actes.

La question, ce n'est pas de savoir qui aurait commencé le premier l'escalade de la violence – ce qui supposerait d'ailleurs, déjà, deux adversaires de même nature. Le débat, ce n'est pas de savoir si la France jette ou non de l'huile sur le feu en intervenant en Syrie – c'est de fait le discours, la propagande et les campagnes de recrutement des djihadistes, que vous me permettez de ne pas reprendre à mon compte. Si toute guerre oppose deux ennemis, l'enjeu, c'est de voir que cette guerre met aux prises deux conceptions de l'« ennemi » qui sont bien différentes.

Pour nous, dans le cadre politique que j'ai rappelé, celui de la démocratie, Daech constitue un ennemi conjoncturel, intrinsèquement lié à la menace qu'il fait peser sur nous. Mais pour Daech, il est clair que nous faisons partie des ennemis structurels, des ennemis objectifs. Il nous désigne comme tel dans son idéologie, sous le vocable de « judéo-croisés ». Il inscrit ce combat dans une vision eschatologique pseudo-islamique qui fanatise ses membres. Quel que soit ce que nous faisons, nous sommes ciblés d'abord pour ce que nous sommes et pour ce que nous représentons. Autrement dit, nous n'attaquons que lorsque nous sommes attaqués : c'est une position éthique, politique ; c'est aussi une obligation juridique ; et lorsque les démocraties s'éloignent de ce principe, cela donne le désastre de 2003 que j'ai évoqué il y a quelques instants.

Avec Daech, la désignation de l'ennemi ne fait donc pas de doute. Sa caractérisation, et partant la définition de la stratégie à adopter face à lui, soulèvent en revanche d'autres difficultés, car nous avons affaire à un ennemi profondément hybride.

Il me semble que nous pouvons – et devons – le caractériser de trois façons.

- 1° Daech n'est certes pas un Etat au sens juridique du terme ; on ne peut donc, par exemple, lui déclarer formellement la guerre. D'un point de vue stratégique, en revanche, *nous avons bien affaire à un « proto-Etat »*, qui a soumis un territoire vaste comme la Grande Bretagne et une population d'environ 10 millions d'habitants, qui dispose de capacités militaires et financières que de nombreux Etats n'ont pas, qui tente d'exercer des pouvoirs régaliens traditionnels (notamment celui, hautement symbolique, de frapper monnaie) ainsi que certaines attributions de l'Etat-providence (en matière d'éducation d'action sociale en particulier).

Bien sûr, c'est un « proto-Etat » incomplet. Du fait de son histoire récente et de ses effectifs relativement limités (estimés entre 20 000 et 30 000 combattants), du caractère aléatoire de ses alliances, Daech n'exerce pleinement son autorité politique et idéologique que sur une fraction assez modeste du territoire et de la population qu'il revendique, à la manière de certains Etats faibles ou fragiles. Surtout, Daech se distingue fondamentalement d'un Etat au sens juridique

par le fait que l'articulation entre une population, un territoire et un Gouvernement n'est pas clairement établie, et qu'il n'est pas reconnu par la communauté internationale. Mais force est de constater qu'il compense cette incomplétude par la violence extrême et désinhibée qu'il exerce sur les populations soumises et qui tient lieu de système de gouvernement.

- 2° A côté de ce proto-Etat terroriste, *il y a une armée terroriste, celle du djihadisme transnational*, sur lequel Daech est en train de prendre l'ascendant, au rythme d'une dangereuse compétition avec Al Qaida. Le djihadisme, c'est une nébuleuse de mouvements de taille et d'efficacité diverses, qui opère par-delà les frontières, jusque sur notre sol. La dangerosité de l'ennemi, ici, est liée à sa plasticité.

Au sein de cette armée, se distinguent des « foreign fighters » en nombre encore croissant à l'heure où je vous parle, notamment des citoyens français qui se radicalisent jusqu'à devenir des ennemis entraînés là-bas et renvoyés ici avec un projet de mort.

Ici, je l'ai dit à de nombreuses reprises ces derniers mois, il y a une continuité de la menace, sur les fronts extérieur et intérieur, qui appelle en retour une cohérence de notre action militaire. Intervenir en Syrie pour frapper Daech en ses repaires, c'est du même coup protéger notre territoire et notre population.

Prenons garde cependant, derrière cette continuité opérationnelle avérée, à ne pas faire le jeu de l'ennemi en voyant un continuum politique de la menace. Pour ma part, je ne parlerai jamais d'« ennemi de l'intérieur » : si le combattant de Daech en Syrie et en Irak est un ennemi, et doit être traité comme tel, le terroriste sur le territoire national est un criminel, et doit être traité comme tel. Du reste, parler d'« ennemi de l'intérieur » est la porte ouverte à une stigmatisation infondée et dangereuse, qui est justement ce que certains théoriciens ennemis recherchent.

- 3° *Daech, c'est enfin une idéologie particulièrement dangereuse*. C'est celle du takfirisme (cette version du salafisme qui prône la violence). C'est aussi celle du « Califat » proclamé par Abou Bakr al-Baghdadi en juin 2014. En voulant renouer avec la geste conquérante des premiers califes et de la dynastie des Omeyyades qui, entre 661 et 750, assurèrent l'expansion fulgurante et immense de l'islam, jusqu'en Espagne et aux confins du Pakistan, Daech exerce ainsi la puissante attraction d'une utopie en construction. Mais cette idéologie, millénariste et simpliste, martèle que cette construction se fera dans le sang et dans la guerre, contre ceux qu'ils appellent les « déviants » (les musulmans sunnites modérés), les « hérétiques » (les musulmans chiites), les « païens » (les Yézidis notamment) ou encore les « judéo-croisés » (en l'espèce les Occidentaux). L'objectif de cette idéologie, c'est bien un projet de construction d'une société nouvelle et d'un homme nouveau. La destruction des vestiges du passé préislamique, l'endoctrinement et l'apprentissage de la violence dès le plus jeune âge, le lavage de cerveau particulièrement violent dont font l'objet les « foreign fighters » à leur arrivée en Syrie, concourent à cet objectif.

Je me suis permis d'insister sur la dimension idéologique, parce que c'est malheureusement la plus difficile et la plus importante à réduire. En définitive, on peut neutraliser les combattants de l'ennemi, on peut endommager ses structures, mais il est autrement plus complexe de détruire une idée. De ce point de vue, il y a fort à parier que l'idéologie djihadiste, qui existait avant Daech, lui survivra probablement. Nous devons aussi nous y préparer.

Il résulte en tout cas de ces trois dimensions (un proto-Etat, une armée terroriste, une idéologie extrémiste) que nous faisons face, aujourd'hui, à un ennemi profondément hybride et particulièrement dangereux.

Plusieurs des traits que j'ai brièvement décrits évoquent le totalitarisme. De fait, si l'on se réfère aux cinq éléments qui caractérisent le totalitarisme selon Raymond Aron, force est de constater que Daech les cumule tous, de façon ou plus moins prononcée :

- un « chef charismatique » (Abou Bakr al-Baghdadi, auto-proclamé « Calife »), appuyé sur un « parti unique » (en l'occurrence le « Conseil de la charia », démultiplié au niveau local par les « instituts de la charia ») ;
- une idéologie, le salafisme *takfiri*, érigée en vérité officielle et divine ;
- le monopole des moyens de violence et de persuasion ;
- l'absorption de la plupart des activités économiques et leur soumission à l'idéologie ;
- enfin, une terreur à la fois policière, militarisée et idéologique.

Pour plusieurs raisons, ce modèle ne fonctionne heureusement pas complètement. Je l'ai dit, Daech n'a pas encore les moyens de soumettre complètement les populations ou les territoires déjà sous son contrôle ; il ne dispose pas non plus des capacités industrielles et techniques des grands totalitarismes du XXe siècle, qui lui permettrait de développer son effort de guerre, voire de commettre des crimes de type génocidaire (encore que le sort tragique réservé aux Yézidis laisse percevoir l'ampleur des crimes de Daech) ; par ailleurs, il convient de voir que Daech n'a pas réussi (pour l'instant) à modifier la société qu'il domine, comme d'autres ont pu le faire au XXe siècle.

Je ne suis bien sûr pas le premier à analyser Daech à travers le prisme du totalitarisme. C'est un débat de fond, qui sera peut-être d'ailleurs poursuivi aujourd'hui. Je voudrais pour ma part ajouter que cette imperfection du totalitarisme djihadiste, que je viens d'évoquer, me semble en partie compensée par des traits spécifiques, particulièrement préoccupants :

- la qualité et le volume de la propagande de Daech, qui reprend de façon systématique tous les vecteurs et tous les codes culturels de ses cibles, afin de les convertir à son idéologie avec une inquiétante rapidité ;
- la complète désinhibition de Daech dans l'exercice, la mise en scène et la médiatisation de la violence la plus barbare, hors de tout code d'humanité – et cet exercice de la violence désinhibée est pratiqué comme un système ;
- enfin, le fait que l'idéologie de Daech s'appuie sur une base religieuse - avec une lecture certes dévoyée du Coran, mais qui ne lui confère pas moins, à travers le prestige d'un livre saint, une audience et une résilience potentiellement bien supérieures à celles des totalitarismes séculiers du XXe siècle.

Voilà donc l'ennemi déclaré d'aujourd'hui. Sa volonté de constitution étatique, son projet idéologique totalitaire et son ambition califale impérialiste lui confèrent un pouvoir de nuisance à l'échelle mondiale (l'Asie n'est par exemple pas épargnée, comme mes collègues de ce continent le rappellent) mais aussi une très forte résilience. Un tel ensemble n'a pas beaucoup de précédent.

Répondre à l'ennemi

Face à lui, il nous faut suivre une stratégie globale, qui puisse associer tous ceux – et ils sont nombreux – qui se retrouvent désignés par Daech comme ses ennemis.

Nous devons en particulier répondre à quatre niveaux :

- *un niveau militaire*, pour détruire ce proto-Etat djihadiste qui nous menace directement ;
- *un niveau policier et judiciaire*, pour protéger au plus près nos concitoyens et neutraliser cette menace sur le territoire national ; les forces armées concourent désormais à une protection au plus près, à raison notamment de la militarisation de l'adversaire et de la nécessité de recourir à l'ensemble des spécificités de l'armée professionnelle adaptées à cette lutte sur le territoire ;

- *un niveau politique et idéologique*, qui n'est pas le moins important, on l'a vu. On ne fait pas la guerre, au sens militaire, à une idéologie ; en revanche, il faut mettre en œuvre tous les moyens de lutte possibles pour contrer son influence, notamment sur le terrain de l'information. Ici nous devons faire davantage encore : à ce stade, pour une vidéo que nous faisons contre la radicalisation, Daech en met en ligne 25, rien qu'en langue française. La scène politique, par ailleurs, avec la question sunnite au Moyen-Orient, ou celle des peuples du Nord au Sahel, doit être prise à bras le corps, sauf à échouer ;
- *un niveau économique* car, dans de nombreux cas, l'assèchement du recrutement djihadiste passe par le développement de l'économie et la juste répartition des fruits de la croissance : on le voit là encore au Sahel, et la situation des pays meurtris par le djihadisme militaire montre des enjeux comparables.

A l'évidence, Daech se présente à nous comme un ennemi d'un type nouveau. Il nous confronte à deux défis en particulier.

Le premier, c'est le défi de la pluralité de la menace, car il nous faut penser un ennemi présent sur de multiples fronts, avec plusieurs modes d'action. Non seulement il n'obéit pas aux catégories habituelles, mais il fonde même son agilité et son efficacité stratégiques sur sa capacité à nier ou effacer les limites qui structuraient jusque-là l'ordre international et l'art de la guerre moderne.

Le second défi, c'est celui de la liberté que cet ennemi s'arroge. Là où nos armées sont engagées avec un ensemble de contraintes – que nous revendiquons, car elles fondent la démocratie et l'ordre international –, l'ennemi s'affranchit d'emblée de toutes obligations, qu'elles soient juridiques, doctrinales ou éthiques.

Enfin, cette guerre dans laquelle nous sommes désormais engagés, nous confronte à un dernier défi, d'un ordre bien différent : celui de ne pas oublier que l'action de notre Défense ne doit pas se limiter à la lutte contre Daech, aussi importante cette dernière soit-elle. Il est vrai que nos armées ont connu un tournant majeur avec l'opération Serval : désormais, leur première mission relève du contre-terrorisme militaire. Ce n'est cependant pas la seule.

Aller au-delà de l'ennemi présent

Si l'ennemi, selon le point de vue français que j'ai décrit, renvoie à une menace qui se concrétise de manière dramatique, il convient de rappeler que notre appareil de défense est conçu pour répondre à un plus large spectre de menaces ; autrement dit, pour faire face à des ennemis « en devenir », mais aussi pour traiter de situations qui ne relèvent pas du modèle stratégique de l'ennemi.

En cela nous devons – et c'est aussi le sens de cette journée – aller au-delà de l'ennemi présent. Nous pouvons le faire d'au moins deux façons, et je finirai par là.

D'abord, il nous faut garder les yeux ouverts sur l'ensemble du spectre des menaces qui se présentent à nous. Il nous faut voir que les problèmes soulevés par la guerre hybride ne s'arrêtent évidemment pas à Daech, qu'une autre crise par exemple, au sein même du continent européen, en a donné récemment une saisissante illustration. Il nous faut envisager, par ailleurs, la possibilité de résurgence d'ennemis majeurs de type étatique – j'en ai dit quelques mots. Il nous faut encore explorer à fond des champs nouveaux mais déjà majeurs, comme celui de la cyberdéfense. Ce champ-là introduit d'ailleurs une figure radicalement nouvelle de l'ennemi, celle d'un ennemi invisible, anonyme et parfois intraçable.

Devant l'ensemble de ces menaces, plus que jamais, il nous faut concevoir et mettre en œuvre une politique de défense ambitieuse et adaptable, qui ne se définisse pas seulement en fonction

du court-terme, c'est-à-dire de l'ennemi en présence, mais bien d'une analyse stratégique qui intègre l'ensemble des menaces auxquels nous sommes ou pouvons être confrontés.

Notre diplomatie et notre politique de défense doivent aussi contribuer à faire barrage à l'émergence de nouveaux ennemis. J'ai parlé de la dissuasion : c'est elle qui permet de maintenir nos ennemis aux rangs d'adversaires, en leur interdisant d'envisager d'étendre le champ de la compétition stratégique à celui d'une guerre ouverte. J'ai parlé également des opérations de maintien de la paix : elles visent en effet à stabiliser des zones où pourraient s'installer de nouveaux ennemis. Au-delà de la lutte contre Daech, il y a donc une cohérence globale de notre action de défense, sur laquelle nous devons veiller plus que jamais.

Aller au-delà de l'ennemi présent, c'est aussi, enfin, imaginer l'ennemi de demain. La recherche stratégique concourt à cet objectif. Elle fait l'objet d'une action forte de mon ministère avec un plan ambitieux au profit du monde académique. Elle est aussi la raison d'être du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique. En quelques années, cher Alain Bauer, le CSFRS est devenu un acteur majeur de la recherche stratégique française, qui est lui-même innovant, comme en témoigne la volonté de faire travailler ensemble organismes publics et privés à une même définition de besoins, ou encore le MOOC dédié aux questions stratégiques qui a rencontré un très grand succès. Je veux vous en féliciter et vous encourager à poursuivre dans cette voie.

J'ai ouvert avec Sun Tzu. Vous me permettrez de conclure avec Trotski, lorsqu'il nous dit : *« vous ne vous intéressez pas à la guerre, mais la guerre, elle, s'intéresse à vous »*. Cette mise en garde me semble d'une grande actualité : on peut ignorer ses ennemis – certains le font très bien –, jusqu'au jour cependant où eux-mêmes ont décidé de ne plus vous ignorer. Ce jour-là s'est malheureusement produit. C'était pour la France le 13 novembre dernier. Ma priorité absolue, celle des armées, aux côtés du Président de la République, du Gouvernement et de l'ensemble des services de l'Etat concernés, c'est de tout mettre en œuvre pour que ceux qui ont fomenté ces agressions et qui poursuivent encore leur dessein en soient empêchés, et soient vaincus.

Je vous remercie.